

LA MONDIALISATION

Évaluation éthique et perspectives évangéliques

Commentaire de la brochure de ce titre publiée par la Commission épiscopale *Gaudium et Spes* ¹

Paul Löwenthal ²

Remarque préalable	1
« Voir » : les enjeux	2
Mondialisation, globalisation : <i>væ victis</i>	2
L'autonomie des personnes et des collectivités : <i>(panem et) circenses</i>	3
« Juger » : quelle éthique ?	5
Le « bien-être »	6
« Agir » : changer l'économie ou changer l'humanité ?	7

Remarque préalable

« Les êtres humains ne sont pas cohérents :
premier principe de notre connaissance d'humanité. »

Maurice Bellet (29)³

Le document n'est pas signé des évêques de Belgique. Ceux-ci en ont confié la préparation et en ont laissé la responsabilité à un groupe de travail, au demeurant permanent : la « commission épiscopale *Gaudium et Spes* ». Présidée par un évêque, Mgr A. Jousten, elle est composée de laïcs aux compétences diverses dont l'un, le moraliste Johan Verstraeten, a été le rapporteur de ce document et y a imprimé sa marque. Cette façon de procéder a eu un avantage et un inconvénient.

L'avantage est que le texte produit est intéressant dans la mesure même où, par delà les aménagements qu'auront demandés d'autres membres, y perçoit une analyse personnelle. Dans un domaine où d'innombrables documents ont déjà diffusé des « sagesses conventionnelles », il était peu utile de les ressasser et il était plus stimulant d'apporter un éclairage original, fût-il personnel. La brochure mérite incontestablement d'être lue et discutée.

L'inconvénient est le revers de la médaille : la commission rédactrice n'a consulté aucune des organisations chrétiennes ayant une compétence ou une expérience à faire valoir. A fortiori n'a-t-elle pas consulté le C.I.L. ou son homologue néerlandophone I.P.B., qui les rassemblent et qui disposent, en leur sein et en dehors d'elles, d'un réseau de personnes-ressources qu'il aurait pu consulter. Ce n'est qu'après publication que les évêques, interpellés sur leur méthode, ont invité les organisations catholiques à s'emparer de la brochure, pour la compléter, la qualifier et en diffuser les idées-clé. Au C.I.L., on rapprochera cet appel du souhait des évêques de nous voir surtout « développer la pensée du magistère ». Nous ne nous dérobons pas à l'invitation qui nous est faite, mais c'est insuffisant car cela méconnaît l'expertise quotidienne acquise par des personnes et des organisations, comme spécialistes et comme baptisés. Avec l'ensemble des mouvements catholiques concernés, nous demandons à la hiérarchie de l'Église qu'elle reconnaisse la responsabilité de l'ensemble des chrétiens dans la société. Et singulièrement la responsabilité des laïcs qui y travaillent et s'y engagent comme chrétiens. Une responsabilité qu'affirme précisément la constitution *Gaudium et Spes* du concile Vatican II.

Il en va de la mondialisation comme de tant d'autres enjeux de société : à force d'en débattre on la banalise. Et on finit par énerver (au sens premier d'amollir) la motivation des citoyens. Les enjeux sont pourtant majeurs et la brochure ne les exagère sûrement pas. Pas plus que les évêques ne l'exagérèrent en suscitant une initiative sur ce sujet. Nous craignons au contraire que la brochure minimise la profondeur et la cohérence du phénomène. Or, s'il a sa propre dynamique mais qu'on ne la saisit pas, on en fait une fatalité.

¹ Commission épiscopale *Gaudium et Spes* (2005), *La mondialisation. Évaluation éthique et perspectives évangéliques*. 56 p.

² Paul Löwenthal préside le C.I.L. Il remercie Jacques Delcourt de ses suggestions pertinentes.

³ Tous nos exergues sont de Maurice Bellet (2005), *La traversée de l'en-bas*. Paris, Bayard, page notée entre parenthèses.

« Voir » : les enjeux ⁴

« Tout, ou très grande part des discours, des exposés, sert simplement à masquer, refouler l'en-bas, y compris et surtout quand on en parle. »

Maurice Bellet (27)

La brochure suit le cheminement « voir - juger - agir ». Le « voir » considère trois enjeux, respectivement sociaux (les conditions de travail), politiques (un nouvel ordre mondial) et culturels. Nous tenterons un autre éclairage, qui fasse apparaître une articulation différente entre ces trois ordres et qui conduira à mettre davantage l'accent sur le « culturel ».

Mondialisation, globalisation : *væ victis*

« On dit : ce sont des gens efficaces. (...) Vus d'en-bas – de l'en-bas qui leur correspond, qui est misère et travaux forcés – ce sont des incapables et des meurtriers. »

Maurice Bellet (44)

Plusieurs langues, dont l'anglais, ne distinguent pas la mondialisation de la globalisation.⁵ Cela excuse sans doute les auteurs d'utiliser indifféremment les deux mots. La différence a pourtant du sens pour une interrogation morale et politique.

La *mondialisation* vise le « village planétaire » et la nécessité censément corrélative d'une uniformisation des conditions de concurrence à travers le monde : la non-discrimination. La brochure met en évidence la pression que la concurrence exerce sur les possibilités d'emplois, les conditions de travail, les rémunérations et les protections sociales dans les pays économiquement et socialement plus avancés. Strictement amoral, la concurrence commerciale conduit, dans nos économies « avancées » à des régressions sociales et à un stress au travail qui empêche de plus en plus les travailleurs, y compris les cadres bien payés, à mener une vie personnelle, familiale, spirituelle, culturelle, sociale et citoyenne. Ou d'assumer des engagements sociaux ou religieux (n° 11). Et si une certaine croissance économique globale permet d'accroître les possibilités d'emplois et d'améliorer les conditions de vie dans des pays en développement, la brochure a raison de dénoncer le slogan qui veut que la croissance soit favorable aux pauvres. La mondialisation entraîne une déshumanisation dans le monde des entreprises et répartit de plus en plus inégalement ses fruits.

Certains enjeux de la mondialisation, comme la préservation d'activités traditionnelles, les conditions de travail, la répartition sociale ou le respect d'identités culturelles, appellent une vigilance morale et justifient une prise de position de chrétiens, au nom de leur foi. L'économie libérale, ou en tout cas l'ultra-libéralisme des vainqueurs, se traduit dans une devise que le chrétien ne peut accepter : *væ victis* (n°13⁶). On appréciera la constance avec laquelle le magistère romain condamne cette instrumentalisation de l'homme.⁷ On appréciera aussi la singulière vigueur de la déclaration d'Accra de l'Alliance réformée mondiale, qui proclame l'incompatibilité de l'ultralibéralisme et de la foi chrétienne.⁸

Mais c'est surtout la *globalisation* qui doit interpeller les chrétiens. Elle est un phénomène distinct, quoique évidemment lié, et elle exerce d'autres ravages. Elle vise le « tout au marché », et donc la « marchandisation » d'activités qui étaient jusque là soustraites à l'appât du lucre. La logique du marché, qui va de pair avec la privatisation de ses agents, s'étend à des services réputés d'intérêt général et à des pans entiers de la sécurité sociale. Et elle infecte, dans les comportements collectifs, des secteurs d'activité qui n'ont en soi rien d'économique : les universités, par exemple. Elle s'étend aux préférences politiques, à l'arbitrage entre vie personnelle et niveau de vie matérielle, au sort fait aux malades en fin de vie⁹, à l'enseignement, à l'information et à la presse, aux sports et à la culture

⁴ Dans ce qui suit, nous notons entre parenthèses les numéros des passages pertinents de la brochure.

⁵ Comme le français, le néerlandais les distingue.

⁶ Plusieurs considérations de la suite de cette section se retrouvent, en d'autres termes, dans les n°s 13 et 14 de la brochure.

⁷ Et l'apostrophe de MMgr Joustin et Warin, réagissant aux délocalisations d'entreprises rentables : « si les lois de l'économie sont injustes, il faut les changer ». Même si le mot loi prend ici deux sens différents et que les prétendues « lois » économiques ne se décrètent pas.

⁸ Reproduite dans ce dossier. **Véifier**

⁹ Certains remboursements de l'assurance-maladie seraient désormais refusés au-delà d'un certain âge.

(si l'on peut encore utiliser ce mot à propos de la « télévision de service public »...). Elle est sciemment étendue à la faveur de mises en concurrence et de privatisations auxquels les États, dont les marges d'action sont de plus en plus étroites, consentent sans état d'âme. Ou auxquelles elles ne peuvent opposer que la résistance de ses intérêts nationaux. La référence à l'argent est devenue le critérium universel.

C'est bien l'argent, donc la finance, qui domine et non l'économie qui peut aussi se soucier de répartition sociale, de biens collectifs ou d'information : il n'y a pas seulement « colonisation du monde par l'économie » (n° 13), donc soumission à une rationalité réductrice. Il y a colonisation du monde par la finance privée, qui ne se soucie que d'elle-même.

Avec une telle généralisation de critères simpl(ist)es, on atteint la culture des gens, dans ce qu'elle a d'extérieur, d'inconscient et d'indiscuté : un mode du vivre ensemble, un état qui est ce qu'il est et qui échappe au jugement moral. La brochure enregistre le fait en disant (n° 13) que le marché « inconsciemment fait loi » en étant « créateur de culture ». Mais est-ce là un fait non voulu, comme le suggère l'adverbe, ou est-ce une stratégie de « *panem et circences* »... sans trop de *panem* ? Les alter-mondialistes, dans toute leur diversité et leurs contradictions, ne sont-ils pas plus près de la vérité lorsqu'ils acceptent avec nuances et un minimum de pragmatique la mondialisation, mais refusent assez radicalement la globalisation ? La brochure le suggère implicitement : cela eut mérité quelque développement. On aurait vite constaté que de seuls correctifs visant à davantage d'équité, ne feraient pas plus l'affaire que l'illusoire « troisième voie » que préconisait Rome du temps de la confrontation Est-Ouest et qu'a reprise à son compte le blairisme britannique. Plus opportunisme que profond, le slogan fait école en Europe mais ne touche pas aux vices profonds du « libéralisme ».

L'autonomie des personnes et des collectivités : (panem et) circenses

« Si vous êtes un peu mou, consommez. Si vous êtes assez dur, concurrencez. »

Maurice Bellet (45)

La « participation effective des pauvres aux décisions qui les concernent » est triplement exclue sur les marchés. Elle est exclue *économiquement*, parce que les agents n'interviennent que dans la mesure de leur pouvoir d'achat, et n'interviennent donc pas du tout quand ils n'en ont pas. Elle est exclue *culturellement*, parce que la planétarisation des moyens de communication fait s'interpénétrer les langues, les cultures et les religions. Elle est exclue *politiquement*, parce que le marché exclut, par sa logique même, l'intervention de critères collectifs. Le libéralisme économique endosse le principe du libéralisme politico-juridique : le pouvoir des citoyens s'épuise dans leur vote. Ils ne participent que comme des atomes sans pouvoir propre. Les groupes qu'ils constituent, familles, voisinage, paroisse, syndicat, club, mouvement... ne comptent pour rien : selon l'idéal du référendum, une majorité d'individus isolés et aisément manipulés – les consommateurs, typiquement – impose « sa » dictature.

Dans les entreprises, et dans bien des administrations, l'*affectio societatis* est remplacé par la compétition. Les collègues sont mis en concurrence, donc isolés et impuissants à changer le régime qui leur est imposé. Pis : incités à en jouer le jeu et à en devenir les alliés objectifs.

Les pouvoirs publics appuient le mouvement en renvoyant les citoyens à leur responsabilité individuelle. Au nom de la compétitivité mais afin de diminuer les impôts et charges, la sécurité sociale est érodée et de plus en plus conditionnée. En Belgique, les chômeurs doivent mériter leurs allocations (pour lesquelles ils ont cotisé dans le passé, mais qui sont payées par la solidarité des cotisants du moment) en se mobilisant, sous surveillance et sous la menace de sanctions. Des soins médicaux ne seraient plus remboursés au-delà d'un certain âge. L'euthanasie est préférée aux soins palliatifs, évidemment plus chers. Les services d'intérêt général sont soumis aux impératifs de la rentabilité d'entreprises devenues privées et où tout apport de la collectivité, que justifierait précisément l'intérêt général, est condamné parce que faussant la concurrence.

Le discours qui accompagne ces dérives parle d'efficacité et de responsabilité. Quant à l'*efficacité*, l'état de notre télévision de service public et les combats alentour des organismes

génétiquement modifiés sont éclairants.¹⁰ Et ce qui est vrai chez nous l'est encore plus dans le Tiers monde. C'est à peine caricaturer la vision des institutions internationales et des gouvernements qui les régissent que de proposer le petit syllogisme : « le développement, c'est la croissance ; or, la croissance, c'est le marché ; donc, le développement, c'est le marché ». La brochure sur la mondialisation conteste avec raison que la croissance soit, par elle-même, favorable aux pauvres : sauf dans quelques pays, le contraire est vrai.

Mais n'est-ce pas la logique de l'efficacité, précisément, que les plus puissants y gagnent, puisqu'ils ont le plus de moyens d'être efficaces ? L'efficacité s'apprécie en fonction des objectifs qu'on poursuit, et ceux des entreprises ne servent pas nécessairement ceux de la collectivité, a fortiori de ses membres les plus faibles. Il est logique qu'une entreprise privée cesse de faire des recherches sur la malaria, dont les malades ne sont pas solvables. Ou protège ses médicaments brevetés contre leur reproduction à bas prix par des entreprises qui n'y ont investi aucune recherche. On en conclura, si l'on veut être efficace dans la poursuite de l'intérêt général, qu'il est logique d'encadrer les entreprises.

Or, c'est le contraire qui se passe. On a dit que nous restions dans le même « modèle » qu'avant la crise pétrolière, une économie de marché, mais avec des modalités différentes. Il nous semble que deux mutations nous conduisent plus loin. L'analyse des rapports de force distingue les parties principales (en anglais, les *principals*) pour qui un système opère, des agents *par* qui il opère. Avant 1973, les *principals* comptaient, en tout cas dans nos pays, les travailleurs, bénéficiaires croissants des évolutions vécues pendant les trente glorieuses. Les *agents* comportaient l'État, acteur majeur et puissant de la vie économique partout dans le monde. Ces deux secteurs ont périclité dans la crise, et dans les deux cas au profit d'un même secteur : celui des (grandes) entreprises qui dominent aujourd'hui le jeu et les règles du jeu, jusque dans les gouvernements étiquetés socialistes. Et ces *agents* ne roulent que pour leurs actionnaires, *principals* financiers rationnels ou épargnants noyés dans l'anonymat des fonds de placement et des bourses.

Quant à la *responsabilité*, il faut dénoncer une double perversion. *Primo*, on ne peut être responsable que dans la mesure où l'on est libre. Pas seulement d'une liberté-latitude négative (ne pas être empêché) mais d'une liberté-faculté positive, effective : avoir les moyens d'exercer sa liberté. Les tenants du modèle « libéral » minimisent ce second niveau de liberté, ce qui vide la liberté et la responsabilité de leur substance. *Secundo*, la « responsabilisation » imposée aux allocataires sociaux est culpabilisante, contrôlée et sanctionnée. Ce n'est pas une responsabilité liée à une liberté vue comme autonomie. Celle-ci est une dignité ; celle-là est une mise sous tutelle. Loin de réfuter le critère de la responsabilité, nous demanderons donc qu'il soit respecté !

La brochure n'affronte pas cet enjeu pourtant crucial, notamment du point de vue chrétien. Elle ne l'aborde que par une mention de la société civile, à propos de la recherche d'un nouvel ordre mondial. Et elle ne mentionne pas la quête actuelle d'un nouveau mode de démocratie qui articule la « démocratie participative » à la démocratie représentative, en faisant ainsi place aux structures intermédiaires et aux mouvements associatifs qui tissent les rapports sociaux et que le « libéralisme » dominant, qui atomise les individus, veut exclure. La brochure se soucie plus du risque, fort éloigné, d'un gouvernement mondial, super Leviathan qui imposerait un cosmopolitisme irrespectueux des cultures locales. Cela, le commerce et les médias le font bien plus efficacement (n° 22).

Et les autorités publiques, censément garantes de l'intérêt général, appuient ceux qui, dans le commerce comme dans les médias, mais aussi en politique, sacrifient à cette autre devise latine : *panem et circenses*. Surtout *circenses*... En ce compris un mélange de surinformation et de désinformation, que l'enseignement ne maîtrise pas (n° 27), qui décourage la conscience civique et qui réduit décidément les gens à des objets de consommation : consommation de biens et services, consommation de médias débiles, consommation de shows sportifs, musicaux ou politiques – tous mots qui mériteraient des guillemets.

Nous retrouvons la logique de la brochure lorsque, abordant l'étape du « juger », elle montre le besoin d'une éthique. On insistera ici sur la singulière nécessité d'une éthique collective. On jugera la remarque paradoxale : notre époque ne conjugue-t-elle pas un laisser-aller moral individuel et une

¹⁰ Commentant les « rationalisations » de la poste belge, son patron a avoué : « c'est triste, mais c'est comme cela » !

sensibilité sociale ou « humanitaire » collective ? C'est vrai par rapport à un siècle ou deux d'ici, mais le recul est net dans ces trente dernières années – une génération. Pour qui a connu les progrès sociaux des « trente glorieuses », l'émergence de l'idéologie du développement et la politisation soixante-huitarde, le recul de l'éthique sociale est spectaculaire – même s'il se manifeste encore et conquiert parfois de nouvelles marches. La crise d'après 1973 a exacerbé l'individualisme qui n'avait pas cessé de prévaloir en Occident et libéré les puissances individuelles. Les progrès techniques qui ont révolutionné l'information et les communications ont induit d'eux-mêmes une mondialisation qui affaiblit les États et renforce l'individualisme. Le libéralisme économique y a trouvé un contexte favorable, enclenchant un cercle vicieux de replis sur soi et de démobilisation sociale. La puissance des groupes industriels et financiers l'emporte désormais sur des États aux compétences et moyens restreints. L'incertitude qui en résulte fait s'obnubiler les individus sur leur carrière au risque de n'être que des idiots utiles.¹¹

Nous pouvons dès lors identifier en quoi nous débordons le jugement proposé par la brochure de la commission *Gaudium et Spes* – et de tant d'analyses alter-mondialistes. C'est que *les gens sont plus que les victimes consentantes du système, ils en sont devenus les alliés objectifs*. Et c'est là que les mouvements d'opinion, donc les religions et donc le C.I.L., ont leur rôle à jouer.

« Juger » : quelle éthique ?

« Le dénonciateur est dans le dénoncé. J'en suis et j'en profite, de ce que je déplore. C'est bien là le piège d'aujourd'hui : il n'y a pas d'en dehors. »

Maurice Bellet (141)

La brochure distingue une éthique globale d'une éthique de la mondialisation. Un peu comme on distinguerait une morale sur la guerre – qui la condamnerait – et une morale dans la guerre, où l'on chercherait seulement à canaliser ce qu'on n'aura pas pu empêcher.

Nos réflexions conduisent à compléter la brochure de la commission *Gaudium et Spes* en mettant d'autres accents. Elles renforcent le jugement négatif qu'elle porte sur le « modèle » économique qui domine de plus en plus le monde – c'est-à-dire les hommes. Et c'est le principal. Mais les nouveaux accents que nous mettons conduisent aussi à déplacer quelque peu le diagnostic. Nous rapportons ces symptômes à des traits psycho-sociaux plus profonds et qui déplacent une partie des responsabilités des puissants vers leurs victimes consentantes.

Disons d'abord en quoi nous prolongeons la logique de la brochure, tout en aiguisant le trait. *Nous ne contestons pas seulement le « tout au marché » et l'État minimal, mais le « tout à l'entreprise » au service des seuls actionnaires. Nous ne critiquons donc pas seulement le primat de la rationalité économique, nous dénonçons sa réduction au financier privé. Nous n'incriminons pas seulement l'individualisme et ses égoïsmes, mais une atomisation politique et sociale qui noie les personnes dans une masse anonyme. Nous ne dénonçons pas seulement l'instrumentalisation des « ressources humaines » (n° 11), nous dénonçons le jeu pervers qui fait des personnes les complices actifs de leur exploitation. Tout cela fait diagnostiquer une déshumanisation devenue consciente, voire volontaire.*¹²

La brochure (n° 33) note que, « fondées sur une transcendance, les religions confèrent aux buts et aux principes moraux un caractère inconditionnel » : on croirait entendre l'action laïque... Voilà une affirmation qu'il importe de qualifier. Il y a, nous le croyons, un sens qui est en lien direct avec la foi et qui a des implications éthiques, mais il y a aussi, pour le chrétien, sa liberté et responsabilité d'enfant de Dieu voulu debout, autonome. Face au monde sécularisé et aux États laïques, il est essentiel de le souligner. Et il faut le rappeler à ces catholiques que les incertitudes du temps incitent parfois

¹¹ P. Löwenthal, A qui l'Europe se soumet-elle : aux Européens ? à l'économie mondialisée ? à Dieu ? *Pièces à conviction* n° 1, 2005.

¹² Face aux abus du « capitalisme » d'avant la crise pétrolière, dans les « trente glorieuses » et sa contestation soixante-huitarde, je refusais la thèse du grand complot. J'apercevais plus de médiocrité que de machiavélisme : beaucoup de gens concentraient des pouvoirs, mais personne n'avait « le » pouvoir. Dans la réaction anti-sociale et le « tout à l'entreprise » des trente dernières années, j'ai d'abord pensé de même. A présent, je m'interroge...

à se réfugier dans le cocooning de communautés spirituelles introverties. La référence que fait la brochure (n° 34) à une « base rationnelle » nécessaire à une éthique universelle – cette illusion – ne suffit pas à assurer le consensus et on la sent en contradiction avec le point précédent.

Le « bien-être »

Ces réserves faites – dont il faudra accepter les implications morales et politiques – nous ne contesterons pas les deux critères que les auteurs infèrent de leur réflexions : la dignité humaine et le bien-être général – qui n'est pas synonyme de global : il s'agit de « tout l'homme et tous les hommes » selon le mot de Paul VI.

Que faire, si le (ou la) politique suit les affaires plutôt que de veiller à l'intérêt général ? La brochure (n° 50) en appelle à la justice, dont elle dit deux choses qui ne s'accordent guère. D'une part, elle « n'est pas faite des bonnes intentions d'un individu qui veut aide son entourage ; elle concerne la réalisation du droit de chacun » : d'accord. Mais à la phrase suivante, il est écrit que « l'Évangile ne sépare pas la justice et la miséricorde ». Nous pensons que si. « L'amour est un appel, une vocation ; la justice est un devoir. Un devoir dont nos manques d'amour ne nous dispensent pas. »¹³ « Pour que cette justice reçoive un accent chrétien, la différence doit être cherchée dans les besoins de personnes, sans souci de mérite ni de réciprocité. » « Là est la "justice devant Dieu" : la justice qui est requise pour le bien de l'autre. Sans imposer nos conditions. Même notre amour : nous ne pouvons imposer aux gens dans le besoin qu'ils attendent que nous les aimions... » La référence est la parabole du jugement dernier dans Mt 25, qui est aussi reprise par Benoît XVI dans son encyclique : « Celui qui a besoin de moi et que je peux aider, celui-là est mon prochain. »¹⁴ « Si cette justice n'est pas inspirée par l'amour, elle l'est au moins par la reconnaissance et le respect de l'autre. » « En matière de sécurité sociale, le C.I.L. déplore l'absence de consensus qui empêche l'Europe sociale de progressivement généraliser une sécurité sociale qui corrige les disparités entre les personnes et qui assure, avec aussi peu de conditions que possible, la sécurité que réclame la dignité humaine. »

On retrouve sans peine dans ce qui précède l'idée fondatrice de la dignité humaine. Celle du bien-être, objectif supposé de l'activité économique, n'y transparait même pas. Non qu'il soit illégitime, mais il est économique, ou socio-économique : en deçà de l'éthique universelle chrétienne. Ayant payé tribut au projet de bien-être et avoir montré combien il était peu réalisé dans le chef de pauvres et de faibles, la commission *Gaudium et Spes* se tourne donc vers les valeurs de *solidarité, amour radical et subsidiarité* (n°s 41-46). Le citoyen, acteur de l'économie, appréciera le souci de réalisme qui conduit à associer « l'amour radical » à la règle de subsidiarité,¹⁵ qui a ses lettres de noblesse dans l'enseignement social de l'Église mais qui se situe évidemment quelque étages plus bas dans l'édifice éthique chrétien. Il appréciera aussi de voir promouvoir la solidarité comme valeur apte à faire le lien. Reconnaisant les interdépendances de fait (n° 43), elle assoit la responsabilité de tous à l'égard de tous (n° 44). Pour le chrétien, elle va jusqu'à la gratuité totale, le pardon et la réconciliation (n° 45) – mais elle atteint là à l'amour chrétien, qui « veut faire grandir l'autre » et « est décidément au-delà de la morale. Au-delà du calcul. Donc au delà de la justice – même devant Dieu. »¹³ Allez dire cela à l'Organisation mondiale du commerce...

Plus concrètes et bienvenues sont les références à l'équité et aux critères d'un véritable développement, à propos desquels la brochure cite Jean XXIII et Jean Paul II, mais renvoie à Amartya Sen.¹⁶

¹³ Ces citations et les suivantes sont extraites d'une prise de position du C.I.L. sur « *La justice devant Dieu* » présentée au *Forum européen des laïcs* à Saarbrücken, 23-28.5.2006 et reproduite dans ce dossier. **Vérier**

¹⁴ Benoît XVI, *Deus caritas est*, 15.

¹⁵ Le principe de subsidiarité, déjà mis en valeur par Thomas d'Aquin, est repris comme critère de discernement des pouvoirs dans l'Union européenne : elle laisse au niveau le plus bas de l'échelle des institutions le soin de décider tout ce qui le concerne, se réservant de décider des questions résiduelles et communes. Le principe de subsidiarité s'oppose donc à un centralisme autoritaire.

¹⁶ Amartya Sen, économiste indien et prix Nobel, est un des spécialistes majeurs de la justice et du développement, qu'il définit en termes de libertés réelles : libertés négatives consistant à ne pas être empêchés de faire ; libertés positives qui donnent les moyens de faire : éducation, lois, équilibre mental, revenu,... *Repenser l'inégalité*. Paris, Seuil, 2000. *Un nouveau modèle économique*. Paris, Odile Jacob, 2000.

« Agir » : changer l'économie ou changer l'humanité ?

« L'exploité peut encore se reconnaître humain parmi les humains (...). L'exclu de l'en-bas, si vraiment l'exclusion appuie à fond, n'est plus un humain parmi les humains. Il a glissé dans l'inhumain. Et pourtant il est homme ! »

Maurice Bellet (22)

Après la vague contestataire de 1968, on a répété comme un poncif, vite devenu creux, qu'il fallait « changer les mentalités ». Ce qui paraissait aussi vrai que hors de notre portée. C'est un peu ce que nous retrouvons ici, quand la commission *Gaudium et Spes* plaide (avec d'autres, auxquels nous emboîtons volontiers le pas) pour un réenchantement du monde. Cela devient ici « de la main invisible à la poignée de mains invisible » et « un monde transformé en communauté d'amour ». Établir le Royaume : oui, telle est bien notre vocation, et le rappel que fait la brochure (n° 65) de l'incarnation, donc de notre responsabilité d'enfants de Dieu « créés créateurs » (Adolphe Gesché) est on ne peut plus pertinente. Mais l'« agir » relève du « comment », et le rappel du sens ultime de notre engagement n'y répond pas.

Citant la mémorable lettre des évêques américains sur l'économie (1988), la brochure mentionne diverses initiatives possibles (et d'ailleurs souvent effectives déjà) de la part des chrétiens. (n° 69) : « des camps de réfugiés au "restaurants du cœur" des grandes villes, des hôpitaux aux taudis, de l'enseignement élémentaire aux illettrés à la formation critique des étudiants de l'Université, des groupes défendant des réformes structurelles aux religieux et laïcs qui assistent les sans-logis moribonds. » Avec la distinction bien nécessaire des plans macro-économique, intermédiaire (sectoriel, local...) et personnel, en commençant par soi-même, où nous avons chaque fois notre responsabilité et nos moyens d'action : la brochure cite des mouvements et associations auxquels nous pouvons apporter ce que nous avons (n° 73). Car la recette pour le citoyen de base, catholique ou autre, est de s'engager : ce n'est qu'avec d'autres qu'il pourra « agir » vraiment.

Cet « agir » est censé être l'aboutissement du cheminement qui est passé par le « voir » et le « juger ». Il est un peu flou, reconnaissons-le. Il serait pourtant injuste de nous dire déçus, car nous serions bien en peine de faire mieux. Le fait est que nous devons récuser le slogan célèbre de Margaret Thatcher : « *There is no alternative* ». Le fait est aussi que nous serions assez en peine de décrire l'alternative. *Nous ne pouvons qu'inciter les centres de recherche et de formation à proposer ce thème à la réflexion de leurs membres pour élargir le cadastre des initiatives possibles à différents niveaux et pour développer l'innovation solidaire, l'action critique des citoyens éclairés, les ressources de la démocratie et les initiatives d'entreprises socialement responsables. Et nous ne pouvons qu'inciter les chrétiens à s'engager dans ces mouvements, où ils trouveront, ensemble, l'influence qu'ils ne peuvent exercer individuellement.*

« Tout vaut mieux, même se tromper de route, que rester cloué dans l'impuissance. »

Maurice Bellet (97-98)